

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS  
tenue le 2023-02-28 à 19 h 00 en TEAMS**

Présences :

Karine Dolbec, parent	Chantal Drouin, technicienne sdg
Roxanne Barrette, parent	Jessica Fortin, parent
Marie-Noëlle Ouellet, parent	Ariane Forget, enseignante
Isabelle Savard, parent	Sandra Guimont, enseignante
Kevin Ringuette, parent	Nathalie Wiseman, enseignante
Julie Genest, soutien	Josée Robert, enseignante

Absences motivées :

Absences non motivées :

Participaient également : Annie Guilbault, directrice, Emilie Lemay, secrétaire, Cynthia Lagacé, CFMRQ et Océanne Dionne, stagiaire TES

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

La direction, Mme Annie Guilbault constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition no CE-22/23-431– Adoption de l'ordre du jour du 2023-02-28

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2022-12-06
4. Suivis au procès-verbal du 2022-12-06
5. Parole au public

Décisions

6. Critères de sélection de la direction d'école
7. Horaire continu pour le 23 juin 2023

Discussion

8. Budget mi-année
9. Frais chargés aux parents service de garde
10. États de compte service de garde et école
11. Inscription service de garde et école
12. Sécurité aux abords de l'école (dénéigement, trottoirs école, stationnement et recrutement bénévole)
13. Anglais intensif

Informations

14. Membres de la communauté
15. Communications
  - a) du président
  - b) de la direction

- c) du représentant au comité de parents
  - d) de la représentante du service de garde
  - e) du représentant du personnel de soutien
16. Questions et commentaires des membres
  17. Autres sujets
  18. Prochaine rencontre
  19. Levée de l'assemblée

Madame\_Nathalie Wiseman propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2022-12-06**

Proposition no CE-22/23-432 - Adoption du procès-verbal du 2022-12-06

Point 12 c) Ajout « nt » à demande

adame Sandra Guimont propose d'adopter le procès-verbal du 6 décembre 2022 avec la modification demandée.

**Adopté à l'unanimité**

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2022-12-06**

Au point 10, Madame Annie Guilbault mentionne que nous n'avons eu aucun retour de parent suite aux annonces faites dans l'info-parents pour des bénévoles brigadiers dans les stationnements de l'école. Elle mentionne que les parents peuvent porter plainte au 311 pour le non-respect des règles de stationnement et le déneigement.

Concernant l'attroupement d'élèves sur le coin de la rue Tardif, madame Annie Guilbault mentionne qu'elle a fait plusieurs interventions ciblées auprès des parents des élèves concernés ainsi qu'une tournée de classe et une lettre aux parents des élèves de 6<sup>e</sup> année a été envoyée. Elle mentionne que les parents ont été très collaborateurs. Madame Karine Dolbec et Madame Roxanne Barrette disent avoir remarqué une nette amélioration depuis ces interventions.

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent.

**DÉCISIONS**

6. **CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE**

Proposition no CE-22/23-433 – Adoption des critères de sélection de la direction d'école

Madame Karine Dolbec propose de remanier les critères de sélection en lien avec les valeurs du projet éducatif de l'école. Quelques correctifs sont proposés.

Madame Nathalie Wiseman propose d'adopter les critères de sélection de la direction d'école avec les corrections apportées.

**Adopté à l'unanimité**

7. **APPROBATION D'UN HORAIRE CONTINU LE 23 JUIN 2023**

Proposition no CE-22/23-434 – Approbation d'un horaire continu le 23 juin 2023

Madame Annie Guilbault, à la demande de l'équipe-école, propose un horaire continu de 8h à 13h pour la dernière journée du calendrier scolaire. Elle mentionne que cette demande revient annuellement afin de permettre aux élèves et aux enseignants de dîner ensemble et de vivre certaines activités.



Madame Jessica Fortin-Tremblay propose d'approuver l'horaire continu le 23 juin 2023.

**Approuvé à l'unanimité**

8. **BUDGET MI-ANNÉE**

Proposition no CE-22/23-435 – Adoption du budget de mi-année

Madame Annie Guilbault présente le budget de mi-année. Elle mentionne qu'un surplus de 123 000\$ est anticipé pour la fin de l'exercice 2022-2023 et que le budget de l'école est sain. Elle mentionne que le projet d'aide à la classe a diminué le surplus du budget, car il n'était pas subventionné par une mesure budgétaire supplémentaire. Le projet sera évalué dans toutes les écoles afin de voir la continuité de ce lui-ci.

Madame Isabelle Savard propose d'adopter le budget de mi-année tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

DISCUSSION

9. **FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS SERVICE DE GARDE**

Madame Karine Dolbec demande des éclaircissements par rapport à la demande de dérogation pour augmenter de 8.00\$ le coût chargé aux parents pour l'ensemble des journées pédagogiques de l'année, soit un grand total de 128\$. Madame Chantal Drouin explique qu'avec l'inflation cette année, les coûts du transport en autobus et des activités ont explosé. Le plafond de 120\$ pouvant être chargé aux parents qui figure au cadre organisationnel du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries n'était pas suffisant. Madame Annie Guilbault mentionne qu'un exercice de calcul sera fait pour augmenter ce plafond. L'an prochain, nous regarderons la possibilité d'augmenter le maximum à 140\$ afin de couvrir les frais supplémentaires liés à l'inflation sans avoir à diminuer les sorties.

Comme les journées pédagogiques où des sorties sont prévues coûtent habituellement plus cher, madame Karine Dolbec propose que ces journées soient planifiées en dehors des périodes de la rentrée scolaire et des Fêtes qui sont des périodes habituellement plus coûteuses pour les familles. Madame Chantal Drouin avise qu'elle fera son possible, mais qu'elle fait face à plusieurs contraintes.

10. **ÉTATS DE COMPTE (SERVICE DE GARDE ET ÉCOLE)**

Madame Karine Dolbec questionne la fréquence des notifications des mises à jour des états de compte sur le portail parent. Madame Emilie Lemay explique que des rappels par courriel se font automatiquement aux mois. C'est aussi un bon moyen de rappeler aux parents qui n'ont toujours pas acquitté leur facture qu'ils ont un solde dû et de confirmer à ceux ayant acquitté leur facture de voir leur solde à 0\$ et d'éviter les questionnements.

Madame Chantal Drouin explique comment la facturation du service de garde fonctionne et rappelle qu'un calendrier de facturation est remis en début d'année à tous les parents utilisateurs.

11. **INSCRIPTIONS (SERVICE DE GARDE ET ÉCOLE)**

Madame Karine Dolbec demande à madame Emilie Lemay comment se sont passées les inscriptions pour la prochaine année scolaire via le portail parent. Madame Emilie Lemay mentionne que nous étions 3 Centres de services scolaire pilotes sur 72 à utiliser la première inscription en ligne via le portail parent et que malgré plusieurs embûches, le projet semble prometteur et facilitant autant du côté des parents que du côté de l'école.

12. **SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE (DÉNEIGEMENT, TROTTOIRS-ÉCOLES, STATIONNEMENT ET RECRUTEMENT BÉNÉVOLE)**

Concernant le déneigement des rues, madame Karine Dolbec déclare voir une nette amélioration des rues et trottoirs avoisinants l'école en comparaison à l'an dernier. Elle croit que la mobilisation des parents ayant porté plainte au 311 aurait porté fruit. Elle mentionne qu'il en est tout autre concernant le déneigement des trottoirs et des stationnements de l'école lors des dernières bordées. Madame Annie Guilbault mentionne avoir déjà pris action auprès des ressources matérielles et du déneigeur.

Madame Karine Dolbec mentionne sa détermination à créer un regroupement de parents bénévoles afin d'assurer la sécurité des enfants dans les stationnements de l'école. Comme aucun parent ne s'est manifesté, les membres discutent de d'autres pistes de solutions pour sensibiliser les parents aux enjeux de sécurité aux abords de l'école.

Il est proposé que la direction libelle une lettre d'engagement adressée aux parents de l'école et signée des membres du conseil d'établissement rappelant les consignes de sécurité aux abords de l'école.

13. **ANGLAIS INTENSIF**

Madame Annie Guilbault mentionne que déjà plusieurs discussions ont eu lieu sur le sujet et qu'actuellement, en raison de la pénurie de personnel qualifiée, elle ne pourrait garantir la viabilité du projet.

**INFORMATIONS**

14. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Cynthia Lagacé, directrice par intérim du Centre des familles monoparentales et recomposées présente l'offre de service de l'organisme aux membres; coaching familial, répit, ect. Elle nous enverra la brochure de l'organisme en format PDF que nous pourrons transmettre aux parents via le prochain info-parents.

15. **COMMUNICATIONS**

a) De la présidente :

Madame Karine Dolbec lance un défi amical aux membres, soit d'arrêter de s'excuser lors de nos discussions, car nous sommes justement ici pour avoir des discussions et des échanges.

b) De la direction

Madame Annie Guilbault explique qu'une quatrième rencontre sur le projet éducatif a eu lieu pour l'analyse des résultats. La prochaine rencontre servira à cibler les zones vulnérables et les objectifs quantifiables.

c) Du représentant au comité de parents

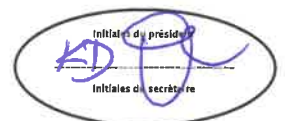
Madame Marie-Noëlle Ouellet nous parle de la dernière rencontre, où ils ont assisté à une conférence avec Mme Crayon au sujet de l'écriture cursive.

d) De la représentante du service de garde

Madame Chantal Drouin mentionne que les activités de la Ligue ont repris ainsi que les matchs entre écoles, au grand plaisir de tous.

Le service de garde sera ouvert pendant la relâche avec en moyenne une quarantaine d'élèves par jour.

e) Du représentant du personnel de soutien



Madame Julie Genest mentionne que tout va bien à l'école et que la relâche fera un grand bien aux élèves qui terminent la 2<sup>e</sup> étape.

16. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Aucun.

17. **AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'est abordé.

18. **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 24 avril à 19h00.

19. **ADOPTION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposition no CE 22/23-436 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Nathalie Wiseman que la séance soit levée à 21h10.

**Adoptée à l'unanimité**



Emilie Lemay  
Secrétaire



Karine Dolbec  
Présidente

